

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 95 Arrêté de promulgation n° 95 du 28 janvier 1961

n° 95

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 janvier 1961

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1961

Date du numéro
28 février 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

Sont promulgués dans le Territoire de la Côte Française des Somalis : 1° L'arrêté du 19 décembre 1960 portant application dans les territoires d'Outre-Mer de l'arrêté du 4 juillet 1960 fixant les conditions de survol de l'eau par les aéronefs de transport public : 2° L'arrêté du 19 décembre 1960 portant application dans les T.O.M. de l'arrêté du 3 août 1960 relatif aux conditions techniques d'emploi des avions de transport public (J.O.R.F. du 22 janvier 1961, p. 918). Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général.Yves de DARUVAR.